



# POLICY BRIEF

N°07/11 DÉCEMBRE 2011 | AGRICULTURE

## Relever le défi du développement durable dans le secteur agroalimentaire Perspectives françaises et néo-zélandaises

Viviane Gravey (Iddri), Catherine McIntosh,  
Hayden Montgomery (Ambassade de Nouvelle-Zélande), Sébastien Treyer (Iddri)

**L**e développement durable est une préoccupation qui touche toutes les activités humaines – et le secteur agroalimentaire ne fait pas exception. La viabilité de ce secteur est conditionnée par nos modes de production et de consommation alimentaires et par toutes les étapes intermédiaires menant de l'une à l'autre. Il est confronté à des difficultés croissantes pour parvenir à assurer une alimentation saine et sûre tout en atténuant son impact sur l'environnement, au plan local – à travers la pollution de l'eau ou la perte de biodiversité – comme à l'échelle planétaire – à travers les émissions de gaz à effets de serre (GES).

En octobre 2011, l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et l'ambassade de Nouvelle-Zélande à Paris ont co-organisé un séminaire sur la manière dont le secteur agroalimentaire peut relever le défi du développement durable. Des experts issus de cercles universitaires et gouvernementaux et de la société civile sont venus partager avec des producteurs, des agro-industriels et des distributeurs les perspectives néozélandaises et françaises sur la question, particulièrement concernant les collaborations entre entreprises et au sein du secteur.

Trois grandes problématiques étaient au cœur des débats : les stratégies actuelles de sensibilisation et de responsabilisation du consommateur suffisent-elles pour relever ces défis ? Existe-t-il des marges de manœuvre dans les filières alimentaires pour améliorer l'efficience environnementale ? Convient-il d'explorer de nouveaux modèles économiques plus durables ?

Ce document propose une synthèse des échanges, avant d'identifier des pistes pour les futures discussions et recherches.

### UNE COLLABORATION ENTRE TOUS LES ACTEURS S'IMPOSE

Un consensus émerge sur la nécessité d'adopter une vision systémique du secteur agricole, de la production primaire à la distribution. Rosemary Banks (Ambassadeur de Nouvelle-Zélande en France) a rappelé que le défi du développement durable concernait tout un chacun et exigeait une réflexion commune. Laurence Tubiana (directrice de l'Iddri) lui a répondu en soulignant que cet effort collectif est nécessaire dans la mesure où, contrairement à la révolution verte du xx<sup>e</sup> siècle – dont les déclencheurs se situaient en amont de la production, puisque les agrofournisseurs y avaient pris une part décisive –, la

révolution durable actuelle était conduite par les acteurs situés en aval : les agroindustriels, les distributeurs et les consommateurs qui, tous, exercent une influence sur les méthodes de production.

Auparavant, les négociations entourant les filières d'approvisionnement se limitaient effectivement aux aspects commerciaux, les acheteurs cherchant avant tout à réduire les coûts. Pour Olivier Jan (directeur de Bio Intelligence Service), les projets de développement durable et, en particulier, les stratégies visant à mieux comprendre les impacts écologiques tout au long de la filière, ont réussi à réunir tous les acteurs concernés et modifié leurs modes d'interaction : l'opposition entre acheteurs et fournisseurs laisse la place à des initiatives concertées et communes pour fournir un produit final de meilleure qualité. D'où une connaissance accrue des rôles et des contraintes de chacun. De même, l'opposition entre producteurs concurrents évolue vers une coopération pré-concurrentielle, où chacun est convaincu de l'intérêt de conjuguer les efforts. Ainsi, il semble préférable de collaborer pour mesurer l'impact écologique de l'élevage ovin plutôt que de se lancer dans des batailles de communication autour des modèles de production et de l'origine des animaux censés être les plus respectueux de l'environnement – qui risquent d'être dommageables à l'image du secteur tout entier. Beef + Lamb New Zealand, Interbev Ovins et l'Institut de l'élevage ont présenté leurs recherches pour la mise au point d'une méthodologie commune visant à évaluer l'empreinte carbone de la production ovine. Ces efforts conjoints ont permis de réduire les coûts de recherche, d'accroître la portée des travaux et d'améliorer la capacité à mesurer et contrôler les performances environnementales de leurs activités. Ils ont reconnu qu'il y avait encore des marges de manœuvre pour assurer la durabilité des systèmes de production, et souligné que ces efforts pouvaient aller de pair avec une optimisation de la productivité. Une filière agroalimentaire plus efficace, consommant moins d'énergie et produisant moins de déchets, est un facteur positif pour la productivité. C'est aussi un moyen de renforcer l'efficience de l'usage des ressources et de réduire l'impact écologique de la production. Ainsi, les gains de productivité rendus possibles grâce à la maximisation du nombre d'agneaux par brebis ont permis à la filière ovine néozélandaise d'améliorer son efficience d'usage des ressources.

Pour autant, une fois obtenus les gains de productivité actuellement possibles, le défi de la durabilité nécessitera probablement de nouvelles avancées technologiques mais aussi une réévaluation plus profonde des modèles des filières d'approvisionnement.

## POTENTIALITÉS ET LIMITES DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Le séminaire a permis de discuter les méthodologies employées pour quantifier les impacts environnementaux des filières et, notamment, l'analyse du cycle de vie (ACV), en s'attachant à deux grandes interrogations : comment et au service de qui l'ACV peut être utile – sachant que ce type d'analyse peut couvrir différentes externalités environnementales ? Et quelles sont les limites de l'approche ?

Les discussions ont porté sur le rôle de l'ACV en tant qu'instrument B2B (entreprise/entreprise) et B2C (entreprise/consommateur). De l'avis général, l'ACV est un puissant outil B2B pour identifier les marges de progrès à chaque étape de la filière. Un instrument de mesure commun permet d'effectuer des comparaisons – et d'étonner les performances –, ce qui aide les industries à identifier où elles doivent faire porter leurs efforts pour améliorer leurs résultats. Olivier Jan a souligné que la production agricole primaire contribuait au bilan carbone d'un produit final agroalimentaire à hauteur de 40 à 70 %. Les fabricants de produits alimentaires et les détaillants soucieux de réduire l'empreinte de leurs produits doivent donc se rapprocher des agriculteurs, entraînant ce faisant cette redéfinition des rapports entre le monde agricole et le secteur agroalimentaire évoquée par Louis-George Soler (chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique, INRA).

D'autres utilisations de l'ACV ont suscité plus de discussions. Marc Voinnesson (responsable du département projets et initiatives durables à la direction qualité, Casino) a présenté le nouvel indicateur environnemental multicritères de son entreprise qui prend en compte les GES, la consommation d'eau et la pollution aquatique. Inspiré de l'indicateur nutritionnel français (apports journaliers recommandés), il est apposé en face avant de l'emballage et permet au consommateur de comparer l'impact des produits entre eux. Développé dans le cadre de l'expérimentation de l'affichage environnemental lancé par les autorités du pays, l'indice environnemental indique l'impact de 100 g de produit par rapport à la consommation alimentaire quotidienne d'un adulte. Casino entend intégrer au fil des évolutions méthodologiques d'autres informations, comme l'impact sur la biodiversité. Mais ces efforts ne sont pas que motivés par des considérations B2C. En rendant cette information homogène, comparable et visible en magasin, Casino estime que cela créera parallèlement un cercle vertueux au niveau des fournisseurs qui prendront davantage de mesures pour réduire l'impact environnemental des produits fabriqués. Véronique Discours-Buhot (ancienne directrice

du développement durable, Carrefour) a souligné pour sa part que les consommateurs traditionnels n'étaient pas encore prêts à intégrer l'impact environnemental des produits dans leurs décisions d'achat : le chemin sera encore long.

Trois limites de l'ACV ont été identifiées : 1) la méthode employée. Si elle semble assez solide pour les émissions de GES, elle fait encore débat pour les autres indicateurs environnementaux dont l'importance dépend de l'endroit où ils sont mesurés (prélèvements d'eau importants dans des régions arides ou bien arrosées) ou pour ceux qui sont difficiles à mesurer (impact sur la biodiversité) ; 2) la difficulté de créer une ACV multicritères rassemblant tous ces indicateurs, puisque cela exige de pouvoir les hiérarchiser, ce qui est un processus complexe ; et 3) le fait que même une ACV multicritères n'engloberait pas toutes les dimensions du développement durable : la faible empreinte écologique d'un produit – et de son processus de production – ne le rend pas automatiquement durable, puisqu'elle ne tient pas compte d'aspects liés au développement économique ou social.

### **VERS DE NOUVEAUX MODÈLES D'AFFAIRES SELON LES INDUSTRIELS ?**

Pour Louis-George Soler, le processus agroindustriel a évolué pour refléter l'évolution de la demande des consommateurs en termes de produits hors saison, de sécurité alimentaire et de prix réduits, mais aussi grâce au progrès technique (la filière du froid par exemple). Cela a conduit à un fractionnement de la production agricole primaire en plusieurs composantes de base avant que celles-ci ne soient rassemblées pour fabriquer le produit fini, avec une spécialisation des entreprises à chaque stade. Le secteur français de la transformation alimentaire a suivi cette évolution. Ainsi, en 40 ans, le circuit d'approvisionnement est devenu plus long et plus complexe. Malgré tout, depuis les années 1990, l'agro-industrie française a vu ses gains de productivité stagner autour de 0,2 % par an, menaçant sa viabilité économique. Les impacts environnementaux d'un circuit dans lequel les produits changent d'état à plusieurs reprises (déshydratation et réhydratation coûteuses en termes d'énergie et d'eau) sont élevés. Face à la complexité des défis du développement durable (dont la sécurité alimentaire, la nutrition et l'environnement), la solution ne peut se réduire à la seule éco-efficacité – ce qui remet en cause la conception même des procédés industriels et technologiques sous-tendant l'industrie alimentaire moderne.

M. Soler a souligné l'importance de cette question du fractionnement et de la reformulation des produits dans les filières industrielles et suggéré

que l'interface agriculture/industrie serait au cœur des évolutions futures : on pourrait par exemple concevoir des filières de transformation plus simples et mieux à même d'intégrer la diversité de la production primaire, en nouant de nouvelles relations entre les producteurs primaires et les acteurs en aval – ce qui pourrait aussi redonner de la valeur ajoutée aux producteurs primaires. Cela nécessite à la fois de l'innovation et une réflexion sur la manière dont la biodiversité culturelle et animale pourrait contribuer à la variété des produits.

Pour John Hutchings (Directeur général Développement Durable de Fonterra, l'un des principaux acteurs de l'industrie laitière mondiale), la durabilité nécessite l'adoption de nouveaux modèles d'entreprise davantage collaboratifs. Les initiatives de Fonterra en ce sens tablent à la fois sur une utilisation plus efficiente des ressources (dans les exploitations comme aux étapes de la logistique et de la transformation) et sur un nouveau modèle de coopération au sein du secteur. Fonterra travaille avec ses fournisseurs (les agriculteurs) pour améliorer l'éco-efficacité en leur fournit des critères de comparaison (*benchmarking*) et en investissant dans leurs réduction d'émissions de GES. L'entreprise a fait d'elle-même le pari de la transparence et de la responsabilité, en fixant des objectifs clairs de développement durable (réduire de 30 % son empreinte carbone d'ici 2030, par exemple), et s'est engagée à rendre compte des progrès accomplis. Elle a aussi intégré le développement durable dans sa culture d'entreprise. Tout en soulignant ces évolutions internes, John Hutchings a rappelé que pour vraiment faire la différence en matière de développement durable, il fallait modifier la manière dont le groupe interagit avec le reste du monde. Fonterra a de nombreux partenaires (il est notamment un fournisseur prioritaire pour Danone) et, à ce titre, partage la responsabilité des prises de décisions, participe à des partenariats de recherche pré-concurrentiels (*via la Global Dairy Platform* par exemple, un organisme collaboratif représentant une part significative de la production mondiale de produits laitiers), cherche à comprendre les besoins des consommateurs et se donner les moyens d'évoluer afin de satisfaire ces attentes. Une telle stratégie permettrait d'atteindre la production alimentaire idéale, avec des produits hautement nutritifs et faiblement émetteurs de gaz à effet de serre.

Véronique Discours-Buhot s'est dite favorable à cette approche collaborative, mais elle a souligné que les changements recherchés ne conduiraient pas forcément à un partage équitable des avantages obtenus au sein de la filière alimentaire. Certains maillons de la chaîne seront peut-être

amenés à se réformer plus que d'autres et les coûts – ou les bénéfices – supérieurs découlant de ces réformes ne seront pas automatiquement répercutés de manière égale sur tous les acteurs. Le développement durable peut modifier les rapports entre les différents acteurs, mais il ne peut supprimer les rapports de force et les effets distributifs des négociations.

John Hutchings et Véronique Discours-Buhot ont aussi souligné l'importance de la coordination des politiques publiques et des réglementations à l'échelle internationale, pour éviter que, si un pays impose unilatéralement des règles plus strictes à ses entreprises, celles-ci ne soient pas pénalisées sur les marchés mondiaux.

### QUEL RÔLE POUR L'INTERVENTION PUBLIQUE ?

Face à la diversité des initiatives privées, le rôle de l'État a suscité deux remarques fondamentales. Les autorités publiques doivent d'une part garantir l'internalisation concrète des externalités environnementales, et veiller d'autre part à ce que cette intégration ne réduise pas l'accès au marché, notamment en poussant à l'adoption de lignes directrices internationales incitant à la transparence et à un affichage environnemental non-discriminatoire.

Rosemary Banks souligne la nécessité que les mesures prises en faveur du développement durable soient scientifiquement fondées pour en garantir l'efficacité : elles doivent respecter les objectifs affichés et veiller à n'introduire qu'un minimum de distorsions commerciales.

Vangelis Vitalis (ambassadeur de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Union européenne) a déclaré que la multiplication d'initiatives non gouvernementales sur le développement durable – y compris pour l'étiquetage – provoquait une prolifération de normes et de labels, dont certains deviennent des processus quasi réglementaires. Plusieurs distri-

buteurs peuvent ainsi décider des règles à respecter et, si un produit ne les respecte pas, ils peuvent refuser de le commercialiser. Nous devons nous assurer que ces initiatives ne créent pas, au nom du développement durable ou d'autres principes, des barrières commerciales injustifiées ou provoquent une discrimination à l'encontre de producteurs de pays tiers. La plupart de ces systèmes adoptent une approche standardisée qui n'est pas forcément adaptée à toutes les situations. L'aspect financier peut aussi entrer en ligne de compte. De fait, l'adhésion à ces systèmes a un coût, même pour les producteurs des pays développés, qui peut se révéler exorbitant

Cette synthèse constitue un compte rendu des interventions lors de la conférence « Relever le défi du développement durable dans le secteur agroalimentaire : perspectives françaises et néo-zélandaises » organisée par l'ambassade de Nouvelle-Zélande et l'Iddri à l'hôtel Le Royal Monceau à Paris, le 12 octobre 2011.

pour les producteurs des pays en développement qui seront donc privés d'accès à ces marchés. Ces normes d'origine privée échappent au contrôle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais elles pourraient être examinées et discutées, par exemple sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), où des mécanismes intéressants – comme les lignes directrices pour les multinationales – ont été introduits et font l'objet d'examens réguliers par les pairs. L'adoption de lignes directrices de ce type sur l'étiquetage pourrait permettre une meilleure transparence et éviter les discriminations – deux facteurs favorables à l'environnement et aux échanges – avec des effets patents pour le développement durable.

### REMARQUES CONCLUSIVES

Laurence Tubiana a indiqué qu'en dépit du consensus grandissant appelant à un effort conjoint pour mettre en place un système alimentaire mondial plus durable, les négociations internationales sur le développement durable vont devoir s'attaquer aux questions de fond : quelles visions voulons-nous adopter pour l'agriculture et la production alimentaire ? Quels biens publics voulons-nous favoriser et, si les opinions divergent, comment les réconcilier ? Un véritable débat international s'impose si nous voulons instaurer un système alimentaire mondial pérenne. Ce séminaire a réuni des acteurs aux intérêts et aux valeurs différents, mais animés par une passion commune : la production alimentaire. Il aura montré à quel point le secteur est disposé à poursuivre ce type de dialogue, qu'il juge indispensable.

Anne Chappaz (directrice régionale de New Zealand Trade and Enterprise) a conclu en notant que la pérennité du secteur agroalimentaire exigeait de naviguer entre le tapage médiatique, les statistiques erronées, les jeux politiques, l'interdépendance des changements économiques et techniques, et le jeu croisé de contraintes plus ou moins prioritaires. Ce séminaire aura été un vibrant plaidoyer pour des initiatives concertées en faveur du développement durable entre compétiteurs au moment des études pré-concurrentielles, entre filières d'approvisionnement et entre acteurs publics et privés. La première étape – déjà engagée dans certains secteurs – consiste à identifier les zones de progrès dans les circuits alimentaires. Mais il faut redoubler d'imagination pour concevoir de nouveaux systèmes alimentaires durables, offrant des produits différents. De même qu'il faut faire preuve de plus d'ambition en rouvrant le débat international sur l'agriculture et les valeurs que nous sommes chacun prêts à reconnaître à la production alimentaire. ■